

Compte –rendu du conseil d'école n°1 Vendredi 10 novembre 2017 à 18h30 à St Péver

Invités :

- Mme Justine Coquelin, directrice d'école
- Mme Marine Landais, Mme Marianne Nedellec, Mme Sophie Croquet, professeures des écoles
- Mr Le Roho, IEN de Guingamp Sud
- Mr Jean Jourden, maire de St Péver et Yves Lachater, maire de St Adrien et leurs adjoints aux affaires scolaires
- Mme Muriel Ollivier, Mme Gwladys Le Pivert, Mme Stéphanie Trubuilt, Mme Hélène Allainguillaume, représentantes élues des parents d'élèves

Présents :

- Mme Justine Coquelin, directrice d'école
- Mme Marine Landais, Mme Marianne Nedellec, Mme Sophie Croquet, professeures des écoles
- Mr Yves Lachater, maire de St Adrien
- Les adjoints aux affaires scolaires de St Péver, Mr Guy Moisan et Mme Pascale Le Yan
- Mme Muriel Ollivier, Mme Gwladys Le Pivert, Mme Stéphanie Trubuilt, Mme Hélène Allainguillaume, représentantes élues des parents d'élèves

1) Compte-rendu des élections de parents

Les élections des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 14 octobre.

Sont donc élues titulaires :

- Mme Muriel Ollivier
- Mme Gwladys Le Pivert
- Mme Stéphanie Trubuilt
- Mme Hélène Allainguillaume

A St Adrien, sur 44 inscrits, il y a eu 19 votants soit un taux de participation d'environ 43%.

A St Péver, sur 45 inscrits, il y a eu 25 votants soit un taux de participation d'environ 55,5%.

2) Effectif et organisation interne de l'école

Cette année, l'effectif global de l'école est de 60 élèves répartis de la façon suivante : 32 à St Adrien et 28 à St Péver.

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
1	11	5	5	10	11	4	7	6

Composition de l'équipe enseignante :

-TPS/PS/MS : Mme Sophie Croquet, Claudine ATSEM

-GS/CP : Mme Marianne Nedellec, Danièle ATSEM

-CE1/CE2 : Mme Marine Landais

-CM1/CM2 : Mme Justine Coquelin

EVS :

Dans l'école, un élève bénéficie d'une aide humaine en classe à hauteur de 9 heures par semaine. Cet accompagnement est assuré par Mme Agnès Jégo.

Les décloisonnements :

Sophie Croquet prend les élèves de Cp en anglais deux fois par semaine et les élèves de GS en écriture et découverte du monde deux fois par semaine.

3) Présentation et vote du règlement intérieur

Les parents de St Péver pensent qu'ils peuvent venir chercher leurs enfants jusqu'à 16h40. Cependant, la sortie scolaire a lieu à 16h30. A partir de cette heure, c'est la garderie. Il faut donc apporter une précision concernant cet horaire. La mairie de St Péver fera un mot pour prévenir les parents.

Le stationnement des voitures n'est pas respecté. Certains parents ne se garent pas correctement et gênent le stationnement de la navette. La mairie de St Péver s'engage à faire un devis de marquage au sol.

L'équipe enseignante demande une aide pour l'ATSEM de Grande Section afin de mieux gérer la sécurité lors de la descente des élèves de St Adrien de la navette.

Les membre du Conseil d'École vote le règlement intérieur.

4) Projet d'école et les projets de classe

Les projets de classe :

Activités physiques et sportives :

Les élèves de CM1/CM2 ont participé à un cycle voile sur le plan d'eau de Châtelaudren pendant la première période. Nous souhaitons participer à la journée TOUTE VOILE DEHORS qui se déroulera au mois de juin. Nous attendons la confirmation de l'inscription. Les élèves de la GS au CM1 participeront à un cycle piscine sur les périodes 4 et 5. Ils iront à la piscine de Guingamp. Pour l'instant, le cycle piscine ne peut avoir lieu faute de parents volontaires.

Liaison école/collège : les élèves de CM1/CM2 iront passer une journée au collège au mois de mai. Une rencontre sportive autour de l'ultimate et d'un défi maths est également mise en place au mois de juin. Cette rencontre réunira les élèves de CM1/CM2 du R.P.I., ceux de Plésidy, ceux de Bourbriac et les 6èmes du collège de Bourbriac.

Sorties scolaires

Les élèves de la TPS au CP sont allés à l'ECOCENTRE du Trégor à Pleumeur-Bodou en septembre. Ils travaillent également sur le thème des « 5 sens ». Ainsi, à chaque période, les élèves de TPS-PS-MS feront une sortie dans le bois de St Adrien. En lien avec le thème de la chorale « les animaux », les deux classes de St Adrien se rendront au printemps au zoo de Trégomeur. Elles souhaitent également se rendre au petit echo de la mode à Châtelaudren pour participer au spectacle « Tubulus ».

Les élèves du CE1 au CM2 feront leurs sorties ensemble. Une sortie au zoo de la Bourbansais est prévue pour le printemps ainsi qu'un spectacle au petit echo de la mode en janvier.

Un spectacle de Noël aura lieu le vendredi 15 décembre.

Enfin, les enseignantes du RPI réfléchissent à une sortie de fin d'année commune.

5) La sécurité à l'école

Trois exercices « incendie » ainsi que trois exercices attentats ou risques majeurs ont été programmés (un/trimestre).

Un exercice attention/intrusion et un exercice incendie ont eu lieu avant les vacances. Cependant, le signal sonore concernant l'exercice incendie doit être renouvelé car actuellement c'est le sifflet et ce n'est pas suffisamment audible dans l'ensemble des deux écoles. Les mairies s'engagent à fournir une corne de chasse.

Un agent de la société SCICLI est venu à St Péver pour faire le point sur la sécurité. Un panneau « point de rassemblement » va être installé dans la cour du bas ainsi que des panneaux sécurité dans les bâtiments. Nous remercions la mairie de St Péver pour sa réactivité et le financement de ces panneaux.

Mme Coquelin avertit le maire de St Adrien d'un problème de sécurité concernant la localisation de la machine à laver, qui se situe actuellement dans les sanitaires des élèves. Les élèves sont fortement tentés de toucher les boutons de la machine à laver. De plus, pendant les vacances, un sèche-linge a également été installé sur la machine à laver. La directrice souhaite que la municipalité de St Adrien retire ces deux machines électriques des sanitaires ou qu'elle trouve un moyen afin que les élèves n'aient pas accès à la machine à laver et au sèche-linge. Mr Lachater semble s'y engager.

6) Questions diverses des parents d'élèves

Il y a un problème concernant le paiement des factures pour la cantine de Saint-Adrien : relance avant facture, rappel, saisie sur salaire, questionnement sur les RIB transmis. Les parents d'élèves demandent l'intervention de la mairie de St Adrien pour se rendre à la trésorerie afin de résoudre le problème qui dure depuis septembre 2016.

Les parents d'élèves s'interrogent sur la demande de nombreuses pièces justificatives à fournir lors de la rentrée à St Adrien. Il est alors conseillé de revoir la formulation du document.

Les deux municipalités informent les parents que l'inspecteur de l'Education Nationale, Mr Le Roho, propose que la commune de Plésidy rejoigne le RPI à la rentrée 2018. Lors d'une rencontre entre les trois municipalités avec Mr l'Inspecteur, il a été évoqué la possibilité de fermer le site de St Adrien. Actuellement, les municipalités réfléchissent. Elles donneront leur décision en décembre, avant la carte scolaire de février 2018. Mais la municipalité de St Péver indique qu'elle a une préférence pour ne pas créer ce RPI à 3 écoles à la rentrée 2018.

Le prochain conseil d'école est fixé au mardi 20 février 2018 à 18h30 à St Adrien.